



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 08 JUN 2011**

DATE DE CONVOCATION

30 Mai 2011

DATE D’AFFICHAGE

30 Mai 2011

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 11
ABSENTS : 04
QUORUM : 08

DELIBERATION N°2011/33/M-T

L’AN DEUX MILLE ONZE LE HUIT JUN À SEIZE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Patrick LECANTE Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur **Jocelyn PRALIER** 1^{er} Adjoint
Monsieur **Patrick LABEAU** 3^{ème} adjoint
Madame **Marcelline POPO** 4^{ème} adjointe
Madame **Patricia BEAUNOL** adjointe spéciale
Madame **Valérie BATAILLIE** Conseillère
Madame **Liliane DAUPHIN** Conseillère
Madame **Marie George DUMAISON** Conseillère
Monsieur **Brice SEPHO** Conseiller
Madame **CHAVÉRIMOUTOU Liliane** Conseillère
Monsieur **Marcel POPO** Conseiller

ABSENT EXCUSE :

Madame **Pauline TARCY** Conseillère

ABSENTS:

Madame **Rosaline CAMILLE** 2^{ème} adjointe
Monsieur **Alain Patrick ROBINSON** Conseiller
Monsieur **Vincent MAYEN** Conseiller

Les conseillers Municipaux présent formant la majorité des membres en exercice, conformément à l’article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d’un Secrétaire au vu de l’application de l’article L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur **Patrick LABEAU**, 3^{ème} Adjoint, a été nommé à ces fonctions qu’il a acceptées.



Délibération n° 33/2011/MT
Portant proposition d'acquisition par la commune de la parcelle
N° AB 64 appartenant à Madame Julia DAUPHIN.

Mesdames,
Messieurs les Conseillers Municipaux,

La construction d'un presbytère dans le bourg de Montsinéry est un projet ancien, suite à la destruction du presbytère de la commune lors de la construction de l'école élémentaire Léopold Héder à la fin des années 70.

Située à proximité de l'église, la parcelle n° AB64 (plan ci-joint) permettrait d'effectuer cette réalisation.

Madame Julia DAUPHIN, nous propose d'en faire l'acquisition.
Considérant les éléments exposés, je vous demande :

1°) d'approuver le principe de proposition d'acquisition par la commune de la parcelle n° AB64 appartenant à Madame Julia DAUPHIN.

2°) d'autoriser le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tout acte administratif ou financier en lien avec ce projet d'acquisition.

Pour toutes ces raisons et motifs, je vous demande de délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le rapport de M. le Maire concernant la proposition d'acquisition par la commune de la parcelle n° AB64 appartenant à Madame Julia DAUPHIN.

.../...

DECIDE :

Article unique : **AJOURNE** le principe de proposition d'acquisition par la commune de la parcelle n° AB64 appartenant à Madame Julia DAUPHIN, dans l'attente d'un complément d'information.

ADOPTÉE PAR ONZE (11) VOIX CONTRE ZERO (0).

Pour certification exécutoire,

Fait à Montsinéry-Tonnégrande, le 08 Juin 2011



Le Maire,

Patrick LECANTE

Publication le : **22 JUIN 2011**

